
Programme de Formation

EX01 - Les prix dans les marchés publics



Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 14/09/2026

fin 16/09/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Personnes ayant à rédiger des clauses de prix, à les vérifier ou à les mettre en œuvre

Objectifs pédagogiques

- Connaître les sources réglementaires régissant le domaine des prix dans les marchés publics
- Distinguer les formes de prix
- Connaître les modalités et les conditions d'évolution des prix initiaux
- Savoir mettre en œuvre le dispositif réglementaire
- Être capable de rédiger et de mettre en œuvre une clause de prix
- Savoir quand et comment actualiser un prix
- Savoir gérer les modifications du prix initial en raison des aléas techniques ou économiques

Description

1. Les principes fondamentaux qui président à la formation des prix

Le principe de la libre fixation des prix

La notion de prix dans le Code de la commande publique et les CCAG

L'interdiction des pratiques anti-concurrentielles

Le principe d'intangibilité et ses exceptions : les prix nouveaux, les travaux supplémentaires, le BPU des accords-cadres à marches subséquents, les sujétions techniques imprévues et la force majeure

2. Types et formes de prix



Les notions de prix

Le prix de base ou le prix initial et le prix de règlement
Les notions de montant du marché et de prix du marché
Un principe absolu : prix déterminé ou prix déterminable
La définition de l'unité d'œuvre
Le contenu du prix : l'effet des taxes et de la TVA

Les différents types de prix

Selon le mode de rémunération des entreprises

- Les prix forfaitaires
- Les prix unitaires

Selon la fixité du prix du marché

- Le prix initial définitif
- Le prix provisoire
- Le prix indicatif pour l'accord-cadre à marchés subséquents

3. Les différentes formes de prix de règlement

Le prix ferme : définition, cas d'utilisation, caractéristiques
Le prix ferme actualisable : définition, cas d'utilisation, conditions de mise en œuvre, modalités d'actualisation
Le prix révisable par ajustement des prix
Le prix révisable par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation

4. Le prix révisable par formule paramétrique

Rappel des notions de coûts : charges fixes et variables et directes/indirectes
Structure de coûts représentative du secteur d'activité
Répartition entre % entre la part fixe et la part variable (voire suppression de la part fixe) et impacts

5. Les indices

Différence entre indices et index
Comment trouver les index et les indices
Comment lire et identifier les indices

6. La clause de révision des prix

Les 4 informations clés : fréquence, date de révision, date de valeur des indices et le mois M0
Comment procéder directement à une révision définitive ?
Le calcul des arrondis

7. Les évolutions d'indices

La révision des prix en cascade ou selon l'origine du contrat
Le changement de base 100 d'un indice en cours d'exécution du contrat
La cessation de la publication d'indices en cours d'exécution du marché

8. La gestion des aléas économiques et techniques : La prise en compte du contexte inflationniste des prix en exécution des marchés

Les généralités sur les sujétions d'exécution et l'évolution du droit face à l'inflation
L'articulation avec l'indemnisation du titulaire sur le fondement de la théorie de l'imprévision

Rappel des autres possibilités prévues par le code de la commande publique



Prérequis

Avoir des connaissances de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.